



Service du Greffe

105, rue de la Mairie, Saint-Rémi, Québec J0L 2L0
Tél. : 450 454-3993, poste 5112 Fax : 450 454-7978
saint-remi.ca

AVIS PUBLIC

Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation foncière pour son exercice financier 2026 (2^e exercice du rôle triennal 2025-2026-2027)

Avis public est donné par le soussigné, greffier de la Ville de Saint-Rémi que le rôle triennal 2025-2026-2027 d'évaluation foncière de la Ville de Saint-Rémi sera, en 2026, en vigueur pour son deuxième exercice financier.

Ledit rôle d'évaluation foncière a été déposé au bureau du soussigné et reçu le 15 septembre 2025 par ce dernier, à la Mairie au 105, rue de la Mairie à Saint-Rémi et toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures régulières d'ouverture.

Conformément aux dispositions de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c. F-2.1), avis est également donné que toute personne qui a un intérêt à cet effet peut déposer une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de cette Loi, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter en vertu des articles 174 ou 174.2 de cette loi.

Pour être recevable, une telle demande de révision doit remplir les conditions suivantes :

- être déposée au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant **une modification au rôle** en vertu de la Loi, ou au cours de l'exercice suivant;
- être déposée à la Municipalité Régionale de Comté des Jardins-de-Napierville, en personne ou par courrier recommandé, à l'adresse suivante : MRC des Jardins-de-Napierville, 1767, rue Principale, Saint-Michel, Québec, J0L 2J0;
- être faite sur le formulaire prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, disponible à ladite MRC, à défaut de quoi, elle est réputée ne pas avoir été déposée;
- être accompagnée de la somme d'argent déterminée par le règlement ADM-124-97 de la MRC des Jardins-de-Napierville et applicable à l'unité d'évaluation visée par la demande.

Donné à Saint-Rémi, ce 1^{er} octobre 2025

Me Patrice de Repentigny, greffier